

Rouen, le 29 juin 2023

N°274

Affaire suivie par Emmanuelle MARTIN
Ingénieur d'études sanitaires
Direction de la santé publique
Pôle santé environnement
Unité départementale de Seine Maritime
Mél. : emmanuelle.martin@ars.sante.fr
Tél. : 02.32.18.32.65

Direction départementale des
territoires et de la mer
Service transitions, ressources et
milieux
Bureau des milieux aquatiques et
marins

Réf. : M:\DSP-DIRECTION-SANTE-PUBLIQUE\DSP-SANTE-
ENVIRONNEMENT\UD-76\ENV-EXT\IAH\800_IOTA-ASSAINt\autres
dossiers\autres avis loi sur l'eau\Montville Bois Le Comte\avis ARS2023.docx

Objet : EDMP – logements collectifs Bois le Comte à Montville – déclaration Loi sur l'eau

Vous m'avez transmis pour avis, par correspondances des 14 avril et 26 juin 2023, le dossier visé en objet.

Le projet consiste à remplacer un pavillon existant par un immeuble de logements collectifs, dont le nombre n'est pas précisé.

Les eaux pluviales seront gérées par un bassin enterré de stockage/infiltration, une noue d'infiltration et le réseau public. L'enjeu du dossier réside dans la gestion des eaux pluviales du bassin versant amont d'une surface de 75 ha. L'axe de ruissellement qui traverse la parcelle sera enherbé.

Les eaux usées seront traitées par la station d'épuration de Montville : à ce sujet, il est regrettable que la charge ajoutée ne soit pas connue étant donné la quasi saturation de la station d'épuration d'après les éléments du dossier (charge actuelle de 11 100 eh pour une charge nominale de 11 300 eh).

Selon le dossier et le site Georisques.fr, le site n'est pas situé sur un sol pollué.

Le projet est localisé dans le périmètre de protection éloignée des captages des Sondres et des Anglais, situés à Montville. La réglementation générale s'y applique avec une particulière vigilance. Je rappelle aussi à toutes fins utiles que l'usage des produits phytosanitaires est désormais interdit pour l'entretien des voiries et espaces verts.

Par conséquent, j'émet un avis favorable à ce projet sous réserve d'un entretien rigoureux des dispositifs de gestion des eaux pluviales.

Pour le directeur général et par délégation,
Le responsable adjoint du pôle santé
environnement

Jérôme Le Bouard